

pensée de réclamer l'intervention armée des autres souverains. Il pensait qu'une troisième invasion de la France, si elle pouvait avoir lieu, aboutirait à des désastres incalculables, au morcellement du pays. Peut-être sentait-il qu'il ne pouvait revendiquer les secours de ses alliés, en vertu des traités de 1815, lui qui, pendant son règne, avait essayé de soustraire son propre gouvernement au joug de ces traités. Sous le ministère Polignac, il n'était question de rien moins que de reporter la France à ses limites naturelles, et de lui donner un haut degré de prépondérance en Europe, au moyen d'une propagande catholique secrètement organisée. On embarrassait l'Angleterre en promettant de l'appui et des secours aux catholiques d'Irlande, et ce fut la découverte de cette négociation qui força le duc de Wellington à les émanciper. On encourageait le clergé de la Belgique dans le projet d'insurrection qui éclata plus tard. On travaillait à former en Italie une ligue contre l'influence de la maison d'Autriche. On avait excité par ces manœuvres les plus vives défiances à Londres, à La Haye, à Berlin, à Vienne, à Turin. Il était peu probable que ces cabinets voulussent consentir à restaurer pour la troisième fois un gouvernement qui s'était placé à leur égard dans un

pareil système d'hostilité, à moins d'exiger de lui, pour la suite, des sacrifices ruineux, des garanties trop humiliantes.

Il faut se placer sous ce point de vue pour apprécier la politique qu'on suivait à Holy-Rood. Avec les gouvernements étrangers, peu ou point de rapports. Avec l'intérieur, plusieurs correspondances dont les auteurs variaient de plan, de principes, de vues. On accueillait tout; on répondait à chacun selon son goût et sa manière de voir. On s'attachait à ne blesser, à ne décourager aucune opinion, dans l'incertitude où l'on était de l'opinion qui serait la plus utile.

D'excellents royalistes écrivaient pour mettre aux pieds du roi, avec le plus louable désintéressement, leurs cœurs, leurs bras et leurs fortunes. Si l'on en venait à chercher les moyens d'utiliser ces offres généreuses, il se trouvait que ces braves gens n'avaient ni influence, ni fortune, et que leurs bras étaient vieux.

D'autres envoyaient des plans de conspiration qui embrassaient les trois quarts de la France, et des listes de noms la plupart inconnus. Ils se chargeaient, disaient-ils, de faire proclamer Henri V dans tout le royaume, pourvu que Charles X leur envoyât d'avance assez d'argent.

Des personnages qui figurent encore aujourd'hui sur la scène politique faisaient remettre,

avec beaucoup de précaution, leurs offres de service. Il est à remarquer que ces notes arrivaient chaque fois que l'émeute grondait, ou que les nouvelles du dehors menaçaient d'une guerre prochaine. Ces offres n'étaient point aussi nettement exprimées que les précédentes. Elles renfermaient toujours des conditions, dont la principale était de ne confier à nul autre qu'à leurs auteurs la direction du mouvement, de promettre d'approuver les mesures qu'ils prendraient, et surtout de leur assurer les portefeuilles de la nouvelle restauration; eux seuls, disaient-ils, connaissaient la France et les moyens de la *mater*.

Dans quelques missives d'un genre différent, de vieux serviteurs exposaient avec complaisance les fautes que le roi avait commises, selon eux, pendant son règne, et ils terminaient par lui offrir des conseils, pour le cas où il reprendrait le trône. Quelques-uns, irrités du long oubli où l'on avait laissé leurs anciens services, se permettaient d'amers reproches, sans pitié pour une infortune dont la vue devait suffire à désarmer le plus juste ressentiment. On recevait les unes et les autres avec une parfaite indifférence. Quelques réclamations, à force d'audace, obtinrent néanmoins plus de succès.

Une personne écrivait de Paris, à un des ser-

viteurs du roi : « Je me dispose à publier un ouvrage qui contiendra le récit de plusieurs actes secrets du gouvernement de Charles X; vous savez que les fonctions que j'ai exercées m'ont permis de connaître beaucoup de choses; la révolution de juillet m'a ôté mes places, mes pensions; le public aime le scandale, les libraires l'achètent fort cher; j'en ferai, à moins qu'on ne consente à me faire tenir ici trente mille francs dont je ne puis me passer. » Si ce ne sont pas là les termes exprès de la lettre, je suis sûr du moins de ne pas en avoir altéré le sens. L'auteur de cette lettre avait été employé sous la restauration, il avait reçu plusieurs faveurs des deux derniers monarques; on capitula. J'ignore quelle somme fut envoyée; ce que je sais, c'est que la personne qui servait d'intermédiaire réussit dans sa mission; l'ouvrage menaçant ne fut pas publié.

Parmi les offres de service qui parvenaient à Holy-Rood, quelques-unes méritent d'être citées par leur bizarrerie.

Un héros de juillet, fameux dans les fatales journées, irrité de n'avoir pu obtenir quelque emploi, se proposait pour rallier tous les républicains de ses amis à la cause d'Henri V, et terminait sa lettre en annonçant qu'il se rendrait lui-même au rivage et qu'il poserait la planche de

débarquement sous le pied de l'héritier légitime de la couronne.

Un personnage qui a long-temps figuré sous l'Empire, avait envoyé en Angleterre un agent fort actif, qui offrait à-la-fois ses services à Holy-Rood, à madame la duchesse de Berri, et aux héritiers de Napoléon; pendant ce temps, le personnage dont il s'agit négociait à Paris avec les républicains. Le résultat de cette quadruple diplomatie a été d'obtenir un emploi dans le gouvernement de Louis-Philippe.

Déjà, dans leur premier exil, les augustes habitants d'Holy-Rood n'avaient eu que trop d'occasions d'apprécier à leur juste valeur les offres, les plans, les réclamations dont une restauration projetée fournit le prétexte à une foule d'ambitieux et d'intrigants. Blasés, en quelque sorte, sur tous les sentiments qu'on venait leur manifester, l'intérêt obligeant qu'ils témoignaient n'était guère que l'effet d'une politesse exquise. Malheureusement ils confondaient dans cette indifférence les dévouements les plus purs, et ils ne paraissaient pas avoir fait de grands progrès dans l'art de connaître les hommes, art dont l'ignorance avait été la cause de leurs chutes réitérées.

Au surplus, pour qu'on eût pu accueillir ces propositions, en tirer parti, et leur imprimer

une direction utile, il eût fallu que le point politique le plus important, celui qui touche au droit de légitimité, fût avant tout éclairci et proclamé.

Ceux qui ont publié qu'il existait un accord unanime dans la famille royale et parmi ses conseillers sur la manière d'envisager la situation présente du droit à la couronne, n'ont pas connu toute la vérité, ou bien ils ont voulu en dissimuler une partie dans des vues politiques particulières.

Pendant son séjour à Holy-Rood, Charles X a adressé aux principales cours de l'Europe une confirmation de son abdication de Rambouillet; mais, outre que cette confirmation, déclarée *libre*, fait assez pressentir que l'abdication de Rambouillet fut toujours considérée comme *forcée*, et par conséquent comme nulle, Charles X, dans ce dernier acte, se réserve expressément la régence du royaume.

D'un autre côté, M. le dauphin s'est positivement refusé à donner une semblable déclaration. « Je ne signe rien, disait-il, non pour « contester à mon neveu une couronne que je « suis loin de lui envier, mais, au contraire, « pour la lui conserver, dans le cas où les sottises que l'on fait en son nom pourraient un « jour rendre ma réapparition nécessaire. »

Enfin, quant à madame la duchesse de Berri, on remarquait que nulle loi, nul précédent historique ne l'autorisaient à se croire régente du royaume pendant la minorité de son fils. L'abdication de Charles X n'avait-elle pas été conditionnelle; et d'ailleurs où trouverait-on des états-généraux légitimement convoqués pour reconnaître Madame en cette qualité?

Cette incertitude, manifestée par les maîtres, était une source de discussions pour les serviteurs: ceux du roi, ceux du dauphin, et ceux de monseigneur le duc de Bordeaux, dissertaient gravement entre eux sur leurs prétentions respectives au titre de maison royale. Mais, il faut le dire, tout se passait en dissertations. La famille royale, sincèrement et patriarcalement unie, ne semblait attacher à ces idées qu'un faible degré d'intérêt. Soit que ces malheureux princes considérassent la couronne comme impossible à recouvrer, soit qu'ils l'envisageassent comme peu désirable, on eût dit qu'ils discutaient à son sujet comme s'il se fût agi d'un point de droit historique étranger à eux. Un seul sentiment les réunissait tous: c'est que les droits à cette couronne devaient un jour se réunir sur la tête de Henri V, et qu'il fallait l'élever de manière à supporter dignement cette haute destinée, dans le cas où la Providence l'y appellerait.

C'est ici le lieu de parler de l'éducation de ce jeune prince; M. le baron de Damas la dirige; on a dit de lui quelque bien, et beaucoup plus de mal. Il me semble, d'abord, qu'on a attaché trop d'importance aux fonctions qu'il exerce. Pour que le caractère du gouverneur ait une influence décisive sur celui de l'élève, il faudrait que tous deux vécussent presque isolés. Peut-être, dans la pompe des Tuileries, les entraves de l'étiquette eussent-elles contribué à produire cet isolement; mais, dans la liberté privée de l'exil, les distractions de toute espèce préviennent cette sorte d'intuition de l'homme sur l'enfant. A toutes les heures de la journée, monseigneur le duc de Bordeaux reçoit des impressions nouvelles et variées. Il en reçoit de ses instituteurs, de ses maîtres, de ses valets de chambre, des étrangers qui l'approchent; il en reçoit de la sollicitude paternelle de son aïeul, de la douce piété de sa tante, de l'aimable intimité d'une sœur jeune et spirituelle; il en reçoit de ses études, de ses exercices, de ses voyages, de ses souvenirs, du malheur, enfin; car il est d'âge et d'intelligence à le sentir. C'est l'ensemble de toutes ces impressions qu'il faudrait embrasser pour tirer des inductions plausibles sur le profit qu'il doit recueillir un jour de l'éducation qu'on lui donne.

Au surplus, si M. le baron de Damas n'a pas des idées fort étendues, son caractère est ferme et droit. On doit le louer de plusieurs choses : il s'attache à empêcher la flatterie de s'approcher de son élève; il exige de tout ce qui l'environne de la franchise et même de la gaieté. Enfin, il s'empresse d'admettre auprès du jeune prince, et dans la confiance de son éducation, tout étranger, et surtout tout Français qui le demande, et dont les vues ne se bornent point au désir de satisfaire une impertinente curiosité.

L'emploi de M. de Damas a été envié, et même réclamé pour quelques-unes de ces personnes qui se disent courtisans du malheur, et qui pourraient bien n'être que les courtisans d'une grandeur future, espérée faute de mieux. Mais il est permis de douter que ce gouverneur puisse être remplacé d'une manière avantageuse au jeune prince. Parmi les notabilités de l'époque actuelle, qu'on pourrait désigner à cette tâche importante, en est-il qui offrissent de suffisantes qualités? Serait-ce à ceux qui ont contribué, par leurs conseils intéressés ou par leurs défections calculées, au renversement du trône de Charles X, qu'il appartiendrait d'enseigner à son petit-fils l'art de relever ce trône et de le conserver? Pourrait-on se fier à des hommes à système, à cette époque où tous les systèmes ont échoué?

Non : tout doit se borner à faire du jeune prince, à tout événement, un homme instruit sans pédantisme, franc sans indiscrétion, courageux sans folie. Dans ce siècle, où tout prouve la nécessité d'un pouvoir fort pour contenir les éléments anarchiques que les sophistes ont introduits dans la société, et où la ruine de toutes les anciennes institutions ne laisse de force au pouvoir que celle qu'il peut tirer des armées, ce qu'on doit désirer dans le roi d'une nation telle que la nôtre, ce sont les qualités militaires avec tout ce qu'elles peuvent comporter de générosité, de lumières, de prudence et de justice; or, rien ne manque à ces conditions dans l'éducation qu'on donne à monseigneur le duc de Bordeaux : ni les méthodes de la part des maîtres, ni les dispositions de la part de l'élève.

M. Barande, un des hommes les plus instruits qu'on puisse rencontrer, inculque au jeune prince, avec une admirable précision, les données de l'histoire combinées avec l'ordre chronologique et la géographie. L'abbé de Méigny lui expose avec simplicité les dogmes de l'évangile; d'Hardivilliers lui inspire le goût et la connaissance des beaux-arts. Les premiers éléments du métier de la guerre forment le sujet de ses récréations et de ses jeux. Le jeune Henri monte à cheval, s'exerce à l'escrime, tire le pistolet,

parle et écrit plusieurs langues. Sa mémoire est des plus heureuses, son discernement est au-dessus de son âge; la distribution régulière de ses exercices lui impose des habitudes d'ordre et de travail. Sa santé, surveillée par le docteur Bougon, est robuste, et son corps agile. En un mot, c'est un enfant intelligent, spirituel, vif, et pourtant raisonnable. Il n'est point de mère qui ne s'en glorifiât, point de père dont il ne comblât tous les désirs. Après avoir tracé ce portrait, qu'on ne s'attende pas que j'imité ici l'enthousiasme de ceux qui se sont plu à recueillir et à publier ses moindres paroles; il en est même qui, dans leur extase maladroite, ont été jusqu'à lui prêter leurs propres niaiseries.

A l'aspect de cet enfant royal, proclamé dès sa naissance monarque futur d'un grand empire, et commençant son adolescence dans le bannissement, une réflexion se présente : Pourquoi est-il né ?

S'il ne fût pas né, la France probablement n'eût pas été troublée. Les partisans de la branche cadette, sûrs d'arriver un jour, eussent pris patience; les républicains de juillet n'eussent pu pénétrer par la brèche ouverte entre les orléanistes et les royalistes de la défection. Son aïeul et son oncle eussent pu mourir sur le trône.

S'il ne fût pas né, et que pourtant la double

abdication fût devenue indispensable, Louis-Philippe serait aujourd'hui le monarque le mieux affermi parmi ceux de l'Europe; car en lui se trouverait résolu le grand problème de la réunion du fait et du droit, de la légitimité et de la force.

S'il ne fût pas né..... mais il est né! et il grandit, et en lui se développent tous les caractères du rajeunissement de sa race. Dans ce siècle de tribulations et de merveilles, qui pourrait sonder les abîmes de l'avenir?

Voilà ce qu'on disait à Holy-Rood, et l'on ajoutait : « N'est-ce pas M. Odilon-Barrot qui, dans le salon de Rambouillet, en signifiant à Charles X le dur décret d'exil, prononça ces propres paroles : « Sire, conservez bien ce royal enfant : il im-
« portera un jour aux destinées de la France! »

Le Comte ACHILLE DE JOUFFROY.

